INSTITUT de FORMATION TECHNIQUE et de SECURITE

Convention Simplifiée de Formation N° 390

Entre les soussignés :

- **INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE ET DE SECURITE**

  16 Boulevard des Jardiniers
  06 200 Nice
  Siret : 37981229000052
  Numéro de Déclaration d'Activité : 93 06 01878 06

- **LIP INTERIM NICE**

  108 PROMENADE DE LA PLAGE
  06800 CAGNES-SUR-MER

  Siret : 98132333000986

  Représenté par : M. PATRIARCA Cédric

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

Article 1 : Objet de la Convention

INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE ET DE SECURITE organise l'action de formation suivante : N° session : A2604CA

L'action entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du Code du Travail : **Action de formation**

Intitulé	:	**CACES ® R482 Catégorie F Recyclage**
Objectifs	:	Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser en sécurité les engins de chantier Obtenir le CACES® R 482
Modalités Evaluation	:	Examen des connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours du stage (*théorie : QCM – Pratique : exercices pratiques*).
Format Formation	:	Présentiel
Contenu formation	:	Détaillé dans la fiche programme en pièce jointe
Durée - Dates	:	10.5 heures réparties sur 2 journées du 2 au 4 juin 2026
Lieu	:	INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE ET DE SECURITE - 16 Boulevard des Jardiniers - 06200 Nice - Tél : 04.92.12.01.06 -
Participant(s)	:	*DELBOS Evan*
Intervenants	:	*FORTUNA Olivier - Consultant formateur salarié* *MURA Gianni - Numéro NDA : 93060990706*
Effectif de la session	:	minimum : 2 - maximum : 7

Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financeur	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
Frais Pédagogiques	LIP INTERIM NICE	1	590.00 €	0.00 €	590.00 €
				Total HT :	**590.00 €**
		TVA :	**0.00 €**	**TOTAL TTC :**	**590.00 €**

Conditions de Paiement : LIP INTERIM NICE - CAGNES-SUR-MER : Règlement à réception de facture

INSTITUT de FORMATION TECHNIQUE et de SECURITE

Article 3 : Conditions Générales et de Vente

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE ET DE SECURITE après signature.

INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE ET DE SECURITE se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.
En cas de résiliation de la présente convention par l'entreprise à moins de 10 jours de la date de début de la formation, INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE ET DE SECURITE retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour ladite formation, à savoir 50 % au minimum, et jusqu'à 100% pour une annulation survenue 3 jours avant le début de la formation.

Conformément à l'Article L6354-1 du Code du Travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention pour toute modification à moins de 3 jours avant la date de début.
Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de NICE sera seul compétent pour régler le litige.

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes par courriel.

Fait à Nice, le 13 avril 2026

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.

Pour LIP INTERIM NICE

Pour INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE ET DE SECURITE
Olivier FORTUNA
Gérant

INSTITUT de FORMATION
TECHNIQUE et de SECURITE
16 bd des Jardiniers
06200 NICE
Tél. : 04 92 12 01 06
RCS Nice : 379 812 290 - SARL Capital 3680.00 €